



**La Vallée de la Seine concentre
20 % des emplois industriels
de France métropolitaine**

La Vallée de la Seine concentre 20 % des emplois industriels de France métropolitaine

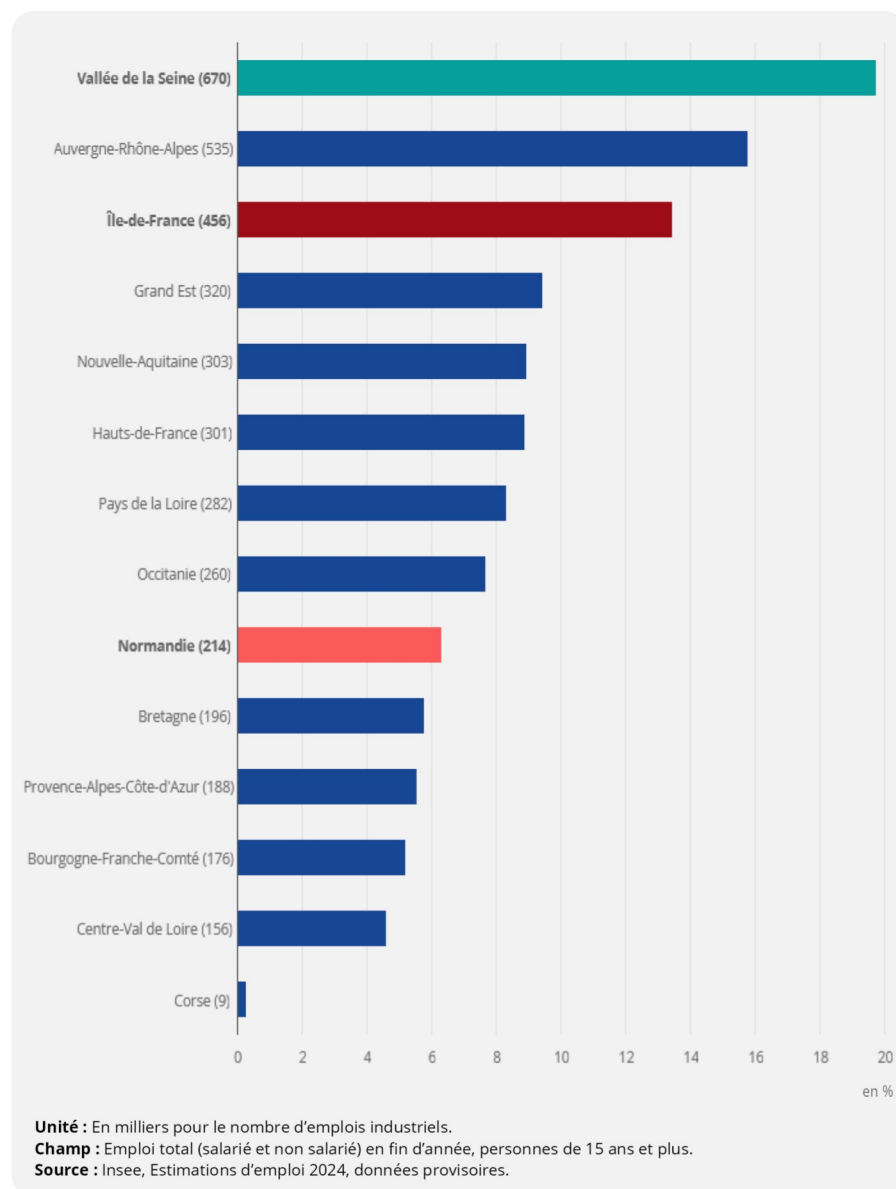
Avec 670 000 professionnels, la Vallée de la Seine concentre un emploi industriel sur cinq de France métropolitaine et constitue un espace industriel majeur au plan national. Depuis 1990, la Vallée de la Seine a perdu près de 500 000 emplois salariés dans l'industrie. Ce bassin bénéficie néanmoins d'une inversion de tendance depuis 2016 avec la création de près de 14 000 emplois. Au sein de ce territoire, les complémentarités régionales apparaissent clairement : la Normandie présente une forte spécificité industrielle, à l'inverse de l'Île-de-France, à l'économie très diversifiée. La partie francilienne regroupe cependant le plus gros volume d'emplois.

Un emploi industriel sur cinq dans la Vallée de la Seine

Le territoire de la **Vallée de la Seine** englobe les régions Île-de-France et Normandie ► **méthode** ► **encadré 1** et constitue un espace industriel majeur au plan national. Bien qu'il ne couvre que 8 % de la superficie totale de la France métropolitaine, il concentre 20 % des emplois de l'**industrie** ► **figure 1**, soit 670 000 sur les 3,4 millions que compte l'industrie métropolitaine. Ce poids est toutefois inférieur à celui de la Vallée de la Seine dans l'ensemble de l'économie (28 %). Avec 456 000 emplois industriels, l'Île-de-France est la 2^e région métropolitaine ayant le plus d'emplois dans ce secteur derrière Auvergne-Rhône-Alpes, et avec 214 000 emplois, la Normandie est au 8^e rang, derrière l'Occitanie et devant la Bretagne. Par ailleurs, la densité d'emplois industriels par kilomètre carré est, dans la Vallée de la Seine, nettement plus élevée que dans l'ensemble de la France métropolitaine (16 emplois/km² contre 6), particulièrement en Île-de-France (38 emplois/km²), et plus modérément en Normandie (7 emplois/km²).

L'importance de la Vallée de la Seine dans l'industrie métropolitaine se mesure également à travers son poids dans la valeur ajoutée nationale de ce secteur (24 %, soit 84 milliards d'euros ; 34 % dans l'ensemble de l'économie). Avec 62 milliards d'euros, l'Île-de-France se situe au premier rang des régions devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (58 milliards d'euros). En Normandie, la valeur ajoutée relevant de l'industrie (22 milliards d'euros) place la région en 8^e position, entre les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

► 1. Emploi industriel et part de chaque région métropolitaine dans l'emploi industriel national



Près de 500 000 emplois salariés industriels perdus dans la Vallée de la Seine depuis 1990...

Dans l'Hexagone, l'emploi salarié industriel a reculé de 4,5 millions d'unités en 1990 à 3,2 millions en 2024 ► **figure 2**, notamment sous l'effet d'un mouvement de désindustrialisation amorcé à la fin des années 1970. Ce repli de l'emploi industriel peut s'expliquer principalement par trois effets [Demmou, 2010 ► **pour en savoir plus**] : un effet lié à l'externalisation vers le secteur des services, un effet lié aux gains de productivité et un effet lié à la concurrence commerciale internationale. La recherche d'une plus grande efficacité par les entreprises s'est traduite par un recours croissant à l'externalisation d'une partie des activités industrielles vers le secteur des services (sur la période 1980-2007, les travaux académiques estiment à 25 % la part des pertes d'emplois industriels correspondant à une externalisation vers les services). Le progrès technique, et les gains de productivité qui s'ensuivent, influent sur l'emploi industriel via deux canaux. D'une part, les gains de productivité enregistrés dans l'industrie aboutissent à une réduction des besoins de main-d'œuvre dans ce secteur. D'autre part, les gains de productivité réalisés dans l'ensemble de l'économie entraînent une hausse de revenu des ménages qui se traduit, dans les économies développées, par une modification de la structure de leurs dépenses au détriment des biens industriels. Ainsi, selon les mêmes travaux académiques, les gains de productivité seraient à l'origine de près de 30 % des emplois industriels détruits entre 1980 et 2007. Enfin, l'impact de la concurrence commerciale internationale est plus difficile à quantifier, l'ouverture aux échanges internationaux influant sur l'emploi industriel via de multiples canaux.

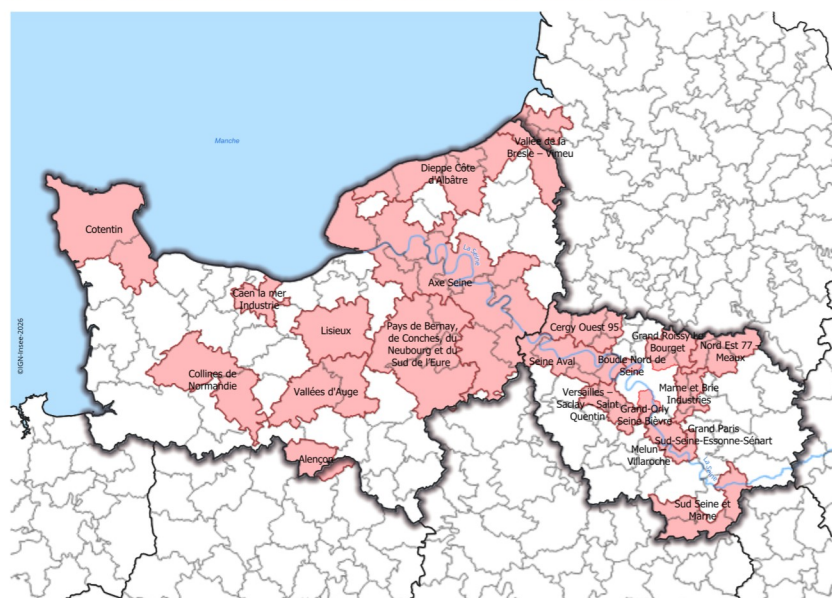
Au cours de la période 1990-2024, la Vallée de la Seine a été touchée de manière encore plus marquée par la désindustrialisation avec près de 500 000 emplois salariés industriels perdus sur la période, soit un recul de 43 % contre 29 % au niveau national. Cette forte baisse de l'emploi salarié industriel, combinée à la progression de l'emploi dans les services, a entraîné un net recul du poids de l'industrie dans l'emploi salarié total. Celui-ci est ainsi passé de 18 % en 1990 à 8 % en 2024 dans la Vallée de la Seine (de 23 % à 12 % au niveau national). La baisse du nombre d'emplois salariés industriels est particulièrement marquée en Île-de-France (-48 %, soit

► Encadré 1 – 21 Territoires d'industrie dans la Vallée de la Seine

Lancé par l'État en 2018, le programme national « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie de réindustrialisation du pays et de développement des territoires. L'industrie manufacturière est au cœur de ce programme copiloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des entreprises. Après une première période quinquennale, la deuxième phase du programme, lancée en 2023 dans le cadre de la loi Industrie verte, s'étend jusqu'en 2027. Elle couvre désormais 183 territoires d'industrie en France contre 149 auparavant. Ces territoires représentent plus de la moitié de la superficie de la France, 60 % des établissements industriels et deux tiers des emplois du secteur. Ils correspondent à des intercommunalités ou groupements d'intercommunalités qui possèdent une forte identité et un savoir-faire industriel, et pour lesquels de nombreux acteurs se mobilisent en faveur du développement de ce secteur. Chaque territoire est animé par un binôme, composé d'un élu et d'un industriel, chargé de définir un plan d'actions opérationnel adapté aux enjeux locaux : développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation, attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, disponibilité du foncier ou encore revitalisation des friches industrielles.

La Vallée de la Seine accueille 21 de ces territoires d'industrie. Ils sont répartis de manière équilibrée entre la Normandie et l'Île-de-France [Pancarte & al., 2024 ► **pour en savoir plus**] et couvrent 1 801 communes. Deux territoires sont multirégionaux : Alençon (Normandie et Pays de la Loire) et la Vallée de la Bresle-Vimeu (Normandie et Hauts-de-France). La plupart des 21 territoires d'industrie suivent la Seine et l'Eure. Quelques territoires sont toutefois localisés dans les vallées d'Auge et de la Bresle, sur les côtes d'Albâtre et du Cotentin, ainsi que sur le plateau de Saclay et à proximité des aéroports de Paris.

► Les 21 territoires d'industrie dans la Vallée de la Seine



Champ : Période 2023-2027.

Sources : Agence nationale de la cohésion des territoires ; Direction générale des Entreprises.

une perte de 400 000 emplois) et un peu plus modérée en Normandie (-31 %; -92 000 emplois). Ces évolutions différenciées ont conduit à un rééquilibrage dans la répartition des effectifs entre les deux régions de la Vallée de la Seine, même si la partie francilienne reste majoritaire avec 68 % des emplois salariés industriels en 2024, contre 74 % en 1990.

Dans la Vallée de la Seine, comme ailleurs, les emplois industriels sont en très grande majorité des emplois salariés. En effet, sur les 669 500 emplois du secteur, 644 800 relèvent du salariat. Les effectifs non salariés (entrepreneurs individuels, micro-entrepreneurs,

gérants de société) ne représentent que 4 % de l'ensemble des emplois industriels ► **encadré 2**.

... mais 13 600 emplois salariés industriels créés dans la Vallée de la Seine depuis 2016

Depuis 2016, l'emploi salarié industriel progresse à nouveau en France métropolitaine, avec près de 120 000 emplois créés sur la période 2016-2024. La Vallée de la Seine s'inscrit dans cette tendance avec 13 600 emplois supplémentaires répartis entre l'Île-de-France (+7 000) et la Normandie (+6 600).

Cette reprise concerne la moitié des sous-secteurs industriels¹ ► **figure 3**. L'industrie agroalimentaire affiche le plus fort dynamisme avec 12 100 emplois créés entre 2016 et 2023, soit une hausse de 14 %. D'autres sous-secteurs contribuent également à cette croissance : l'eau-assainissement-déchets-dépollution (+5 400 emplois), les autres industries manufacturières (et réparation et installation de machines et d'équipements) (+4 300 emplois), l'informatique-électronique-optique (+3 700 emplois), l'industrie chimique (+3 600 emplois), le textile-habilleme- cuir-chaussure (+2 300 emplois), l'industrie pharmaceutique (+1 600 emplois), la production et distribution d'énergie (+900 emplois).

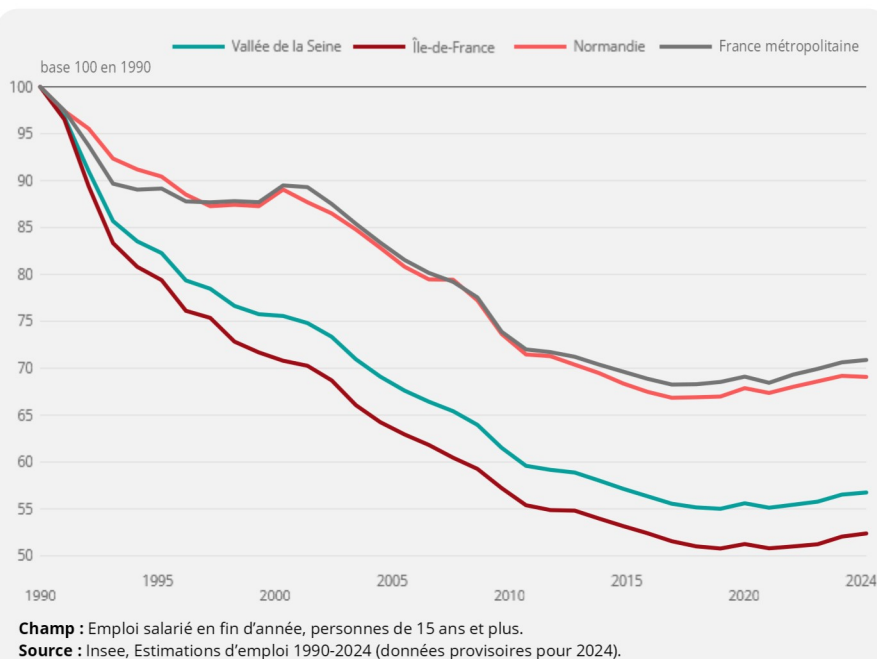
À l'inverse, certains sous-secteurs continuent d'enregistrer des pertes d'emplois sur la période 2016-2023. C'est notamment le cas dans la fabrication de matériels de transport (-8 200 emplois salariés), la métallurgie (-5 400 emplois), ainsi que le bois-papier-imprimerie (-5 400 emplois). Les baisses sont plus limitées dans d'autres domaines comme les équipements électriques, les machines et équipements divers, et les produits en caoutchouc et en plastique. La cokéfaction-raffinage et les industries extractives se caractérisent par une stabilité de leur nombre d'emplois entre 2016 et 2023.

Dans la Vallée de la Seine, la Normandie présente une forte spécificité industrielle

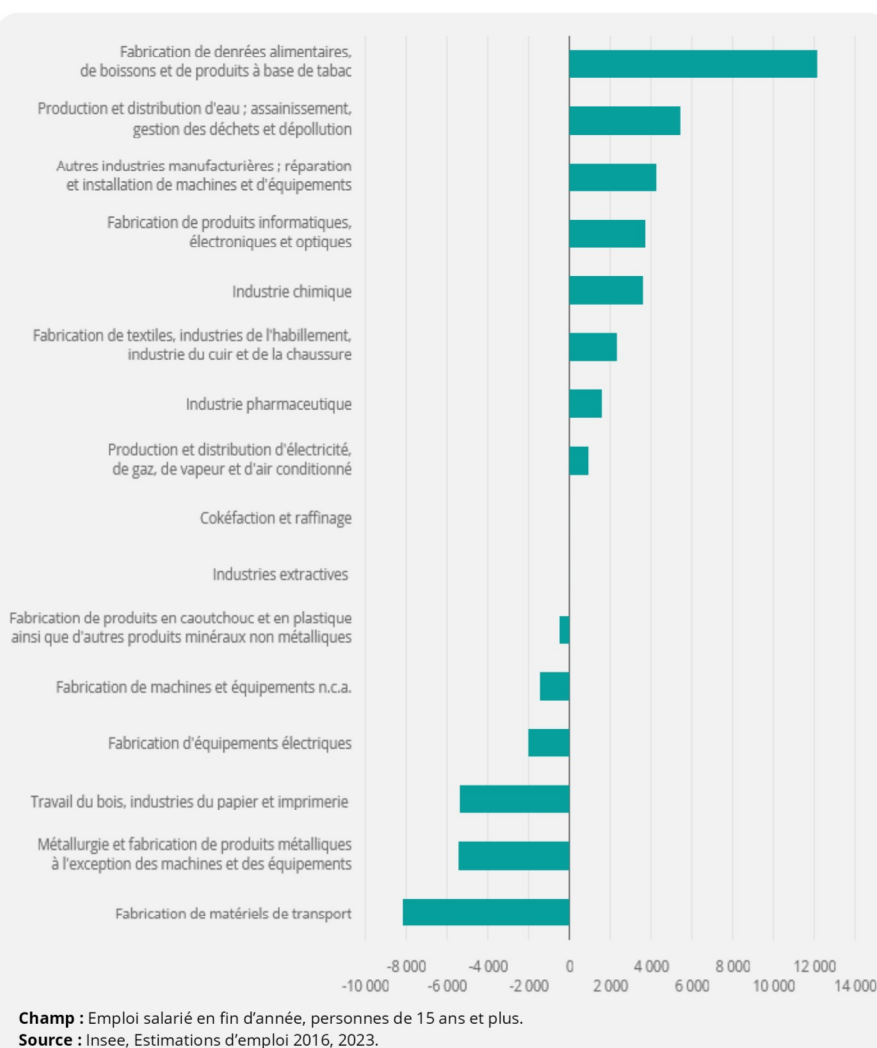
Au sein de la Vallée de la Seine, la Normandie se distingue par une forte spécificité industrielle. Ce secteur représente en effet un quart des emplois salariés de l'économie marchande dans la région, au 2^e rang national derrière la Bourgogne-Franche-Comté (27 % ► **figure 4**). Le poids de l'industrie est marqué dans tous les départements normands où il est systématiquement supérieur au niveau national (18 %). En outre, la Normandie est la région où le poids de l'industrie dans le PIB régional est le plus élevé (21 %, soit 7 points de plus qu'au niveau national et 11 points de plus que dans la Vallée de la Seine).

Pour sa part, l'Île-de-France ne présente pas de spécificité industrielle. Le secteur représente moins de 10 % de l'emploi salarié francilien en raison de la prépondérance du secteur tertiaire qui regroupe près de 90 % des emplois salariés. L'Île-de-France concentre en effet de nombreux sièges administratifs et sociaux d'entreprises ainsi qu'un grand

► 2. Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1990 et 2024



► 3. Évolution de l'emploi salarié par sous-secteur industriel dans la Vallée de la Seine entre 2016 et 2023



¹ Les estimations d'emploi 2024 provisoires ne sont pas disponibles pour l'ensemble des sous-secteurs industriels. Les évolutions de l'emploi salarié pour les sous-secteurs portent ainsi sur la période 2016-2023.

nombre d'administrations et de centres de recherche et développement. Seul le département des Yvelines se distingue avec 19 % des salariés dans l'industrie, légèrement au-dessus du niveau national. Cette particularité des Yvelines résulte de la présence de grands établissements industriels automobiles tels que Stellantis (reconversion de l'usine de Poissy prévue à partir de 2029) ou Renault. À l'opposé, Paris affiche la plus faible part d'emplois industriels (4 %). En outre, l'Île-de-France est la région où le poids de l'industrie dans le PIB régional est le plus faible (8 %).

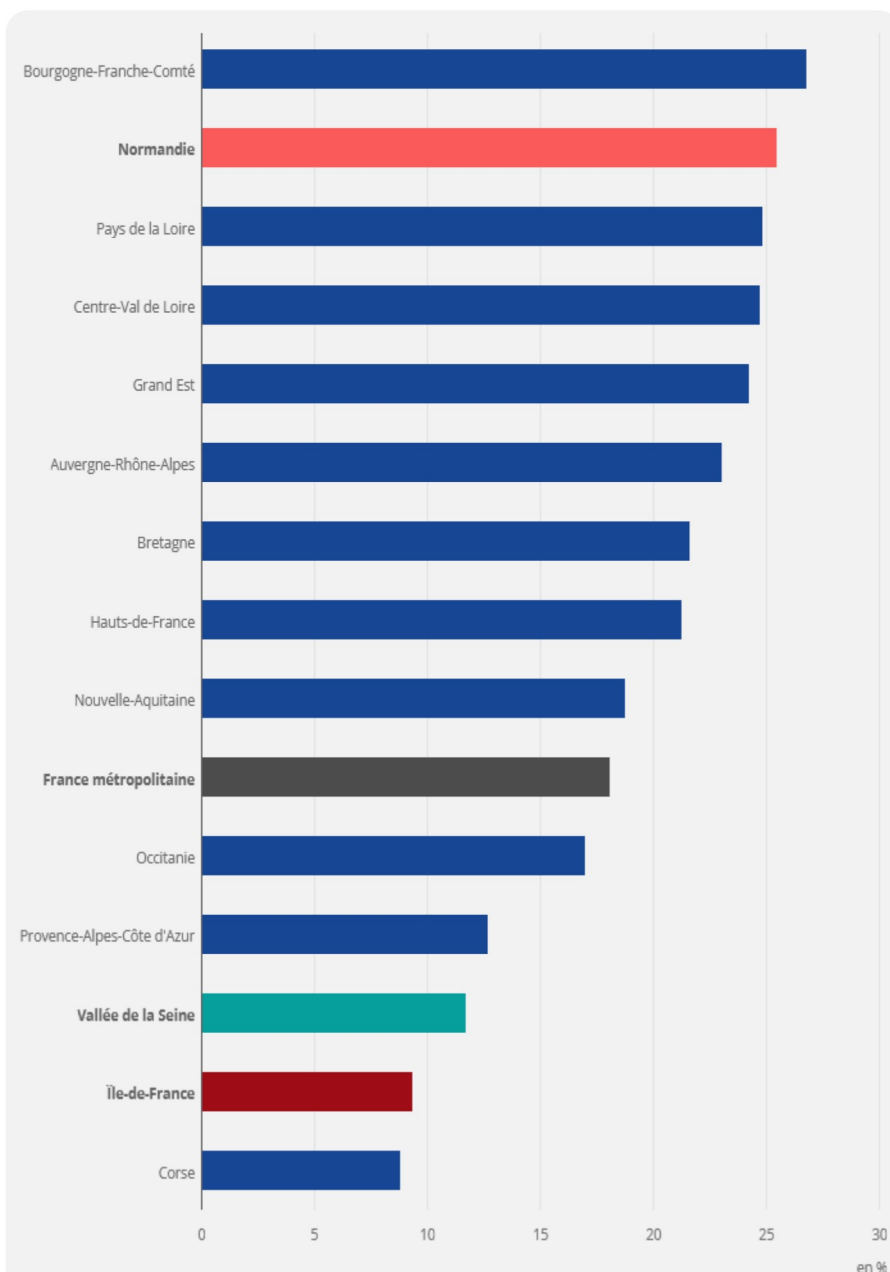
L'industrie est parfois aussi très présente dans les territoires ruraux

Si le poids de l'industrie est relativement faible en Île-de-France, cette région concentre néanmoins le plus grand nombre d'emplois salariés industriels de la Vallée de la Seine. Les **zones d'emploi** de Paris, Versailles-Saint-Quentin, Seine-Yvelinoise et Évreux-Courcouronnes représentent à elles seules plus de 310 000 emplois industriels, près de la moitié de l'effectif total de la Vallée de la Seine ► **figure 5**. Bien que les effectifs soient plus réduits en Normandie, l'industrie pèse davantage dans les zones d'emplois de cette région, notamment dans certains territoires ruraux. La Vallée de la Bresle-Vimeu est la seule zone d'emploi de la Vallée de la Seine dans laquelle plus d'un salarié sur deux travaille dans l'industrie. Cette zone est le cœur du pôle de la *Glass Vallée*, elle est le leader mondial de la production de flacons de verre de luxe pour la parfumerie, les spiritueux et la cosmétique. Elle se positionne au deuxième rang national en termes de poids de l'industrie dans l'emploi salarié, derrière la zone d'emploi de Sablé-sur-Sarthe dans les Pays de la Loire. L'emploi industriel pèse également fortement dans d'autres zones d'emploi rurales telles que Flers et Nogent-le-Rotrou² (43 % et 42 % ; spécialisées dans l'industrie automobile), Dieppe-Caux maritime (38 %, spécialisée dans la production d'énergie et l'industrie agroalimentaire), l'Aigle (38 %, spécialisée dans la métallurgie), Yvetot-Vallée du Commerce (33 %, spécialisée dans la cokéfaction, raffinage, la chimie et l'aéronautique), Vernon-Gisors (31 %, spécialisée dans l'aéronautique) et Vire-Normandie (31 %, spécialisée dans l'industrie agroalimentaire). En Île-de-France, seules deux zones d'emploi comptent 20 % de salariés ou plus dans l'industrie : Seine-Yvelinoise (21 %) et Fontainebleau-Nemours (20 %). Dans le reste des zones d'emploi franciliennes, le poids de l'industrie varie de 7 % (Paris) à 19 % (Melun).

► Encadré 2 – 4 % des emplois industriels dans la Vallée de la Seine sont des emplois non salariés

En 2023, 25 000 personnes travaillant dans le secteur de l'industrie exercent une activité non salariée dans la Vallée de la Seine. Elles représentent 4 % de l'ensemble des emplois industriels de ce territoire, une part légèrement moins élevée que celle observée au niveau métropolitain (5 %). Dans l'industrie, six non-salariés sur dix sont des micro-entrepreneurs, trois sont des gérants majoritaires de société, le dernier est un entrepreneur individuel. Les non-salariés sont principalement présents dans les autres industries manufacturières (et réparation et installation de machines et d'équipements ; 32 % des non-salariés industriels dans la Vallée de la Seine), l'industrie agroalimentaire (21 %), le textile-habillement-cuir-chaussure (17 %) et le bois-papier-imprimerie (12 %). Depuis 2017, leur nombre a progressé de 15 %, une hausse portée par les micro-entrepreneurs dont les effectifs ont quasiment doublé en six ans.

► 4. Part de l'industrie dans l'emploi salarié de l'économie marchande



Lecture : En 2023, dans la Vallée de la Seine, la part de l'emploi salarié de l'industrie est de 12 % dans l'emploi salarié total.

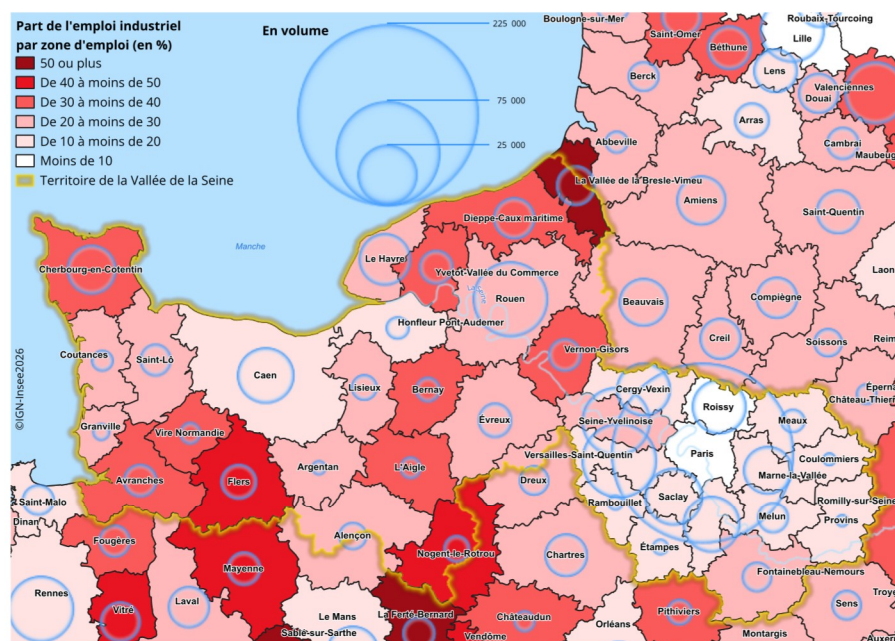
Champ : Établissements marchands, actifs, employeurs et hors particuliers employeurs ; postes non annexes hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.

Source : Insee, Flores 2023.

² Zone d'emploi multirégionale (Normandie, Centre-Val de Loire).

La majorité de ces emplois sont localisés en Île-de-France (68 200), région où sont implantés de grands groupes comme Safran, leader français de l'aéronautique, Thales, Stellantis ou Renault. De grands établissements spécialisés dans la fabrication de matériels de transport sont également implantés en Normandie, comme l'usine Ampère (groupe Renault) à Cléon ou Naval Group à Cherbourg-en-Cotentin. Avec 61 400 emplois, les autres industries manufacturières (et réparation et installation de machines et d'équipements) constituent le troisième sous-secteur industriel employeur de la Vallée de la Seine. Son poids dans l'emploi industriel total de la zone (10 %) est proche du niveau national (9 %). L'énergie (production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné) est un sous-secteur industriel spécifique de la Vallée de la Seine (9 % des emplois industriels contre 6 % en France métropolitaine) dont la plupart des emplois sont localisés en Île-de-France (43 600 contre 10 000 en Normandie). Le groupe EDF constitue le principal employeur dans ce sous-secteur. La métallurgie, principalement localisée à La Hague, emploie un peu moins de 43 000 salariés dans la Vallée de la Seine. Elle est moins présente localement qu'au niveau national (7 % contre 12 %). Enfin, la cokéfaction et le raffinage, bien que peu présents en termes d'effectifs, concentrent plus de la moitié des emplois de ce sous-secteur à l'échelle nationale. ●

► 5. Nombre et part d'emplois industriels par zone d'emploi



Champ : Emploi salarié. Établissements marchands, actifs, employeurs et hors particuliers employeurs ; postes non annexes hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.
Source : Insee, Flores 2023.

► 6. Répartition de l'emploi salarié industriel par sous-secteur

